Ligue de Provence-Alpes Cote d'Azur d'Aviron
1, Plage de l'Estaque 13016 MARSEILLE

Mail : lr13@ffaviron.fr

Assemblée Générale élective 2021

Procès-Verbal

Jeudi 4 novembre 2021 au CREPS d'Aix-en-Provence

Le 4 novembre 2021 à Aix-en-Provence, les membres de l'association Ligue Provence-Alpes Côte d'Azur d'aviron (LR13) se sont réunis à dans les locaux du CREPS PACA en Assemblée Générale élective, sur convocation du Président en exercice.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les personnes présentes en leur nom propre ou en tant que représentant des clubs.

A 19h15 le secrétaire ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

1. Appel des délégués, vérification des pouvoirs
2. Constitution du bureau de vote
3. Approbation du dernier procès-verbal
4. Rapport moral du Président
5. Rapport des vice-Présidents et du PCRA
6. Compte-rendu des commissions
7. Fixation de la cotisation 2021
8. Nomination des vérificateurs aux comptes 2021-2022
9. Élection des membres pour le comité directeur
10. Élection par le CD de la nouvelle présidence et du nouveau bureau
11. Élection par l'AG de la nouvelle présidence et du nouveau bureau
12. Pouvoirs pour formalités
13. Désignation des délégués à l'assemblée générale de la FFA
14. Questions diverses

1- Appel des délégués, vérification des pouvoirs :

15 clubs sur **32** sont présents ou représentés, totalisant **66** voix sur **105** et 25 personnes assistent à l'assemblée élective qui peut donc délibérer.

Sont excusés Jean-Paul FALAISE, Christophe PIALAT, Thibault DISS et Lionel VIGIER.

Le quorum étant atteint, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

2- Constitution du bureau de vote :

L'assemblée est présidée par Vincent ALLIGIER en qualité de Président en exercice de la ligue PACA Aviron. Il est assisté par Benoît HANNART et par Michel COULOMB en qualité de secrétaires de séance. Le bureau de vote est également constitué.

3 - Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale élective :

Le procès-verbal de l'assemblée générale élective de la nouvelle ligue PACA aviron résultant de la fusion entre le Ligue Provence-Alpes et la Ligue Côte d'Azur du 3 février 2018, est adopté à l'unanimité.

4-Rapport moral du Président :

Vincent ALLIGIER rend compte de son mandat un peu particulier de 3 ans, mandat marqué notamment pendant 18 mois par la pandémie du COVID 19 qui a impacté fortement le fonctionnement de nos structures depuis mars 2020.

Le Président remercie :

- Les **membres du bureau, du CA et tous ceux des commissions Techniques**. Plus particulièrement, Claire LUTZ avec qui il a eu grande satisfaction à travailler et Jean-Paul FALAISE qui après de nombreux mandats comme trésorier de la Ligue, quitte ses fonctions.
- Les **cadres Techniques**, Gaël DEPIERRE et l'équipe technique régionale, pour le chemin fait ensemble (pôle espoir et coupe de France), ainsi que les clubs investis dans les actions de développement au-delà du haut niveau.
- Les **partenaires** de la Ligue, pour nous avoir facilité la tâche dans ces moments compliqués : notamment la région PACA – services des sports – et la Fédération française d'aviron représentée par Guylaine MARCHAND, membre du bureau fédéral, en charge du développement du Para-aviron et Francis PELEGRI, membre du comité Directeur, commission des compétitions.

Plus généralement, toutes les personnes engagées dans le développement de la Ligue, pour les résultats et les nombreux projets mutualisés qui ont été développés : les jeunes, l'emploi, le para-sport et l'aviron de mer.

Une politique sportive de haut niveau, axée sur les jeunes et la mer.

- **Pôle espoir** : la filière s'est restructurée en Région Sud PACA pour les cadets et les juniors. Le fonctionnement sur 2 sites (Saint Cassien & Marignane) apporte une réelle plus-value en complément du travail quotidien des entraineurs des clubs.
- Le projet de **rénovation** de la base de **Saint Cassien**, actionné dès le printemps 2018, est financé par la Région Sud : 345 000 € pour l'infrastructure et une demande d'équipement a été déposée à l'ANS pour 100 000 €. L'inauguration de cette base rénovée devrait être programmée en fin d'année ou au début de l'année prochaine.
- Pour l'autre site de **Marignane**, un travail est en cours. Le bouclage financier du projet devrait être assuré pour avril 2022.
- **Pour la mer** : L'élan de restructuration, commencé avec le **championnat Euro-Méditerranéen,** a été brusquement coupé par la COVID (deux saisons blanches), il s'agit à présent de retrouver le niveau, d'antan...

- Le **Beach-Rowing-Sprint** (BRS), devient une activité à part entière : Les **sélections nationales** et un stage d'entraînement pour les **championnats** du **Monde** au Portugal sont réalisés à la Seyne sur mer. L'équipe de France constituée de **9 équipages** remporte **8 médailles**. En 2022, un championnat de **France** de BRS, ainsi qu'un championnat **d'Europe** d'aviron de mer (endurance et sprint) en 2023, sont programmés sur le même territoire.
- **La transmission juniors/seniors peut trouver des réponses dans le pôle mer**

L'enjeu est d'offrir d'autres débouchés pour les juniors et les seniors en rivière, tout en optimisant la structure de la façade maritime. La Ligue s'investie fortement avec une expertise d'organisation et d'encadrement, même si l'investissement bénévole est en forte régression, suite à la période sanitaire.

Tout le travail effectué dans les clubs et avec l'accompagnement des cadres techniques de l'équipe régionale a permis d'obtenir des résultats historiques :

- Tout d'abord, il faut noter cette immense réussite aux Jeux Paralympiques de Tokyo, avec l'obtention de 2 médailles de Bronze par des rameurs de notre région. Nathalie BENOIT et Rémy TARANTO, tous deux licenciés au RC Marseille, mais à bord de 2 coques différentes (1XF-PR1, et 4+PR3) ont ainsi réalisé l'objectif qu'ils s'étaient fixés. Le 4+PR3 était entraîné par notre TSR Loïc MARIAGE.
- Ensuite, nous avons eu la satisfaction de voir évoluer 3 de nos représentants lors des Championnats du Monde Junior à Plovdiv. Cela est suffisamment rare pour être remarqué, tant le niveau en rivière est dense. Ces 3 rameurs (Alric RODRIGUE ROSATI (SN Avignon), Gaia CHIAVINI (SN Monaco), Jeanne ROCHE (CA Marseille)) sont passés par le pôle PACA, et l'un d'entre eux, encore en pré-Bac, y sera encore une saison.

- Le double fille composé de Jeanne et Gaia est devenu Vice-Champion du Monde ; une performance magnifique dans une course de très haute volée. Ce double était entraîné par le CTS coordonnateur de notre ligue, Gael DEPIERRE.
- En équipe de France Junior B, deux autres rameurs de notre territoire ont été sélectionnés. Lou Daly (SN Avignon) et Sébastian GOUDET (CA Marseille) ont pris part aux épreuves individuelles de la Coupe de la Jeunesse. Ces 2 rameurs étaient aussi membres du pôle sur la saison 2020-21.

Au final, ce sont donc 4 membres du pôle + 1 ex-membre (Jeanne ROCHE sur Lyon en filière post bac depuis sept 2020) qui ont obtenu une place en équipe de France.

Pour 2021-22, deux d'entre eux sont passés en post bac et ont intégré les pôles Espoirs rattachés aux pôle France de Nantes (pour Gaia CHIAVINI) et Lyon (pour Sébastian GOUDET).

Alric RODRIGUE-ROSATI et Lou DALY restent sur la région pour leur dernière année junior, en espérant confirmé avec l'obtention d'une nouvelle sélection en équipe de France.

Cette saison 2020-21 a également vu la mise en place du 1er championnat du monde de Beach Rowing. Dans cette nouvelle discipline, de nombreux rameurs de notre région ont pris part au processus de sélection national, et pour beaucoup d'entre eux, cela s'est concrétisé d'une part par une sélection en équipe de France de Beach Rowing, mais également par une médaille sur ces 1ers Championnats du monde du genre.

Ainsi, 3 seniors (Guillaume BLANC et Ludovic DUBUIS (SN Monaco) et Rémi CHATAIGNIER (La Seyne)), ainsi que 4 juniors (Zuzanna SAREK, Maxence DUPUIS et Rémy RABAL (RC Marseille), Donovan DAVARY (SN Monaco)), sont tous revenus parés d'une médaille de ces mondiaux. Encadrés là encore par un membre de l'ETR PACA en la personne de Matthieu GAMEIRO, notre second TSR.

Les résultats internationaux sont le fruit de multiples dynamiques, dont les clubs en sont le socle. L'entité ligue est quant à elle clairement mise en avant lors de la **Coupe de France des régions**. Cette coupe est désormais placée en fin de saison et permet d'associer l'ensemble des clubs rivière de la région pour constituer des bateaux longs (4 & 8) et tenter d'exister face à des régions bien mieux dotées. En effet, avec seulement 10 clubs rivière, nous sommes loin d'être sur un pied d'égalité avec la plupart des régions affrontées. Aussi, nous ne sommes pas en mesure de nous illustrer dans toutes les catégories.

Cette coupe de France 2021 nous a permis d'obtenir :

- Médaille d'OR en 4XF J18 – 1ère fois de notre histoire
- Médaille d'ARGENT en 4XH J16
- Médaille de BRONZE en 8+F J18 – 1ère fois de notre histoire
- 6 autres équipages en finale A

5– Rapports des vice Présidents et du PCRA :

- Base-Pôles : Fabrice SAINT-VANNE précise qu'à ce jour, un espoir de voir la base de Saint Cassien opérationnelle au premier trimestre 2022. L'appui de la communauté de communes en qualité de maître d'ouvrage a été décisif.

  Pour la base de Marignane, le projet est de mettre du démontable pour tenir compte de la problématique du foncier appartenant au Grand Port Maritime de Marseille. L'enveloppe serait de 800 000 €, le plan de financement est en cours d'élaboration et doit être activé pour 2022. La trajectoire est lancée, mais nécessite la mobilisation de tous, notamment de la ville de Marignane.

  Pour le centre de performance « *mer* », la commande de la Fédération est de constituer des sites en mer du Nord, sur l'Atlantique et en Méditerranée. Sur les trois métropoles de la région (Marseille, Nice et Toulon), seule cette dernière a réagi favorablement. Des contacts sont pris.

  Le potentiel « *scolaire*» pourra servir de « *réservoir* » de futurs talents pour ce centre de performance. Le cadre juridique pourra être celui d'un SEMOP (Société d'économie mixte à opération unique – loi n° 2014-744 du 1er juillet 2014).

- Pour la commission sportive : David LACOFFRETTE remercie Gaël DEPIERRE pour le travail effectué et le club de Saint Cassien pour sa réactivité. Pour la dernière coupe de France, victoire du 4 juniors filles avec des rameuses du CAM, de Monaco et d'Avignon. En cadet, belle deuxième place. La Ligue se place 7ème avec la difficulté de constituer des équipes séniors hommes, ce qui pèse sur les résultats de classement des Ligues.

  Le modèle de la coupe de France va être modifié en 2022 (1500 m le samedi et 500 m le dimanche). Le travail effectué sur Marseille par le CD 13 et Christian MODOLA sur la base de Marignane est très apprécié.

- Pour la commission arbitrage : François MONRAZEL se félicite de l'engagement d'une dizaine de jeunes de 18 à 25 ans et la recherche de nouvelles recrues se fait autour des clubs (parents, accompagnants) pour les régates organisées sur site et pour combler les déficits réguliers. Il est demandé que les avant-programmes sont envoyés un mois avant au PCRA qui doit le valider. Les réunions de délégués sont réglées en visio en phase de test, la veille et pour éviter des déplacements matinaux et pour avoir la présence des chefs de bord.

  Albert BERAIL et Jérôme LE GOFF-ANDREWS sont remerciés pour leur travail de formateurs, notamment en visio. Une adresse mail a été créée : arbitrepacaaviron@gmail.com

Vincent ALLIGIER se félicite de la présence de deux membres des instances fédérales, Guylaine MARCHAND et Francis PELEGRI.

Celle-ci de Saint Cassien élue au comité directeur de la FFA, est en charge du développement du Parasport et remercie toutes les personnes engagées dans le développement de la Ligue, pour ses résultats et ses projets.

7- Fixation de la cotisation 2021 :

Après une année blanche pour la saison 2020 /2021 sans perception de la part des clubs, ce qui constitue un effort financier de 15 000 € environ pour la Ligue, il est proposé de revenir à une cotisation de **3€ par licence** et des déductions faites pour l'arbitrage (à partir de 6 jours pour un club : abattement de 200 €, de + 70 € au-delà).

Adopté à l'unanimité.

8-Nomination des vérificateurs aux comptes 2021-2022 :

Michel GASPARI, seul candidat est reconduit dans ses fonctions.

Adopté à l'unanimité.

9- **Élection des membres pour le comité directeur :**

20 candidatures ont été régulièrement reçues pour 24 sièges. La liste des candidats est la suivante : Guillaume BLANC, Gilles BONNASSIEUX, Michel COULOMB, Mélinée DONATO, Katia BERGAMELLI, François MONRAZEL, Guylaine MARCHAND, David LACOFFRETTE, Francis PELEGRI, Lydie JOUVRAY, Franck LEPRA , Thibault DISS, Bertrand LEPINE, Frédéric DIEUDONNE, Fabrice SAINT-VANNE, Frank SCHMID, Philippe SAISON, Nicolas VERNAZZA, Benoît HANNART et Vincent ALLIGIER.

Vincent ALLIGIER constate que le manque de candidats par rapport à la dernière AG élective de 2018 (38 candidats) est le reflet de certaines inquiétudes qui avaient pu apparaître lors de la fusion des deux ligues et de l'érosion du bénévolat, sans doute aggravée par la crise sanitaire, comme on peut l'observer dans le monde associatif en général.

9 - **Élection par le CD de la nouvelle présidence et du nouveau bureau :**

Pour le bureau et le conseil d'administration :

- Président : Vincent ALLIGIER
- Trésorier : Philippe SAISON
- Trésorier adjoint : Frank SCHMID
- Secrétaire : Benoît HANNART

- Vice Président « *bases/pôles* » : Fabrice SAINT VANNE`
- PCRA : François MONRAZEL
- Vice Président « *compétition* » : David LACOFFRETTE
- Vice-Président « *Euromed* »: Guillaume BLANC
- Vice-Président « *accès à l'eau* » : Michel COULOMB

Pour les commissions :

- Finances : Gilles BONNASSIEUX et Fabrice SAINT-VANNE
- Référents scolaires : Nicolas VERNAZZA et Bertrand LEPINE
- Pour la commission sportive : Francis PELEGRI, Lydie JOUVRAY, Nicolas VERNAZZA, Guillaume BLANC , Bertrand LEPINE et Thibault DISS
- Pour la commission parasport et aviron santé : Travail de Loïc MARIAGE fléché sur cet axe de développement : Mélinée DONATO, Guylaine MARCHAND, Katia BERGAMELLI et François MONRAZEL
- Pour la commission communication : Guillaume BLANC et Gilles BONNASSIEUX (travail possible avec le magazine Avironmag')
- Pour la commission patrimoine : Vincent ALLIGIER.

La professionnalisation de certaines tâches de secrétariat et de comptabilité est à l'étude. L'idée est de libérer les élus de taches chronophages qui ne sont pas forcément dans leur champ de compétence.

Enfin, il est proposé que Pierre Marius MADDALONI soit élu président d'honneur de la Ligue.

Adopté à l'unanimité.

11- Élection par l'AG de la nouvelle présidence et du nouveau conseil d'administration :

L'organigramme joint en annexe est présenté et l'assemblée générale approuve à l'unanimité cette proposition d'organisation.

12– Pouvoirs pour formalités :

L'assemblée générale mandate le bureau directeur (Président, secrétaire, trésorier), ainsi que le secrétaire adjoint et le trésorier adjoint, pour effectuer au nom de la ligue toutes démarches, signer signature le courrier, procéder à des paiement, accès et utiliser les comptes bancaires, solliciter des subventions, et représenter la ligue auprès des partenaires institutionnels et sportifs en toute circonstance.

Adopté à l'unanimité.

13- Désignation des délégués à l'Assemblée Générale de la FFA :

Vincent ALLIGIER, Michel COULOMB et François MONRAZEL représenteront la Ligue aviron PACA à la prochaine assemblée générale de la FFA à Nogent sur Marne.

14-Questions diverses :

- François MONRAZEL précise que les services civiques peuvent intégrer leur formation d'arbitre dans leur parcours.
- Francis PELEGRI indique qu'un petit logiciel de la Fédération a été mis au point afin d'intégrer les heures de bénévolat et de les valoriser en présentation budgétaire. Une réflexion est en cours avec une méthodologie qui sera proposée. Michel COULOMB éclaire le débat à partir de la notion de « *volontaire* » rencontrée dans plusieurs pays européens. Il peut être ainsi conseillé de présenter les demandes auprès des partenaires financiers, en intégrant l'engagement des bénévoles sur la base du SMIC horaire.

Un hommage est rendu à Serge NAVARO, figure légendaire du CAM disparu brutalement.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est clôturée à 20h45. Le procès-verbal est établi par Benoît HANNART et Michel COULOMB. Il est signé par ces derniers et par le Président élu.

Michel COULOMB Benoît HANNART Vincent ALLIGIER

Ligue de Provence-Alpes Cote d'Azur d'Aviron
1, Plage de l'Estaque 13016 MARSEILLE

Mail : lr13@ffaviron.fr
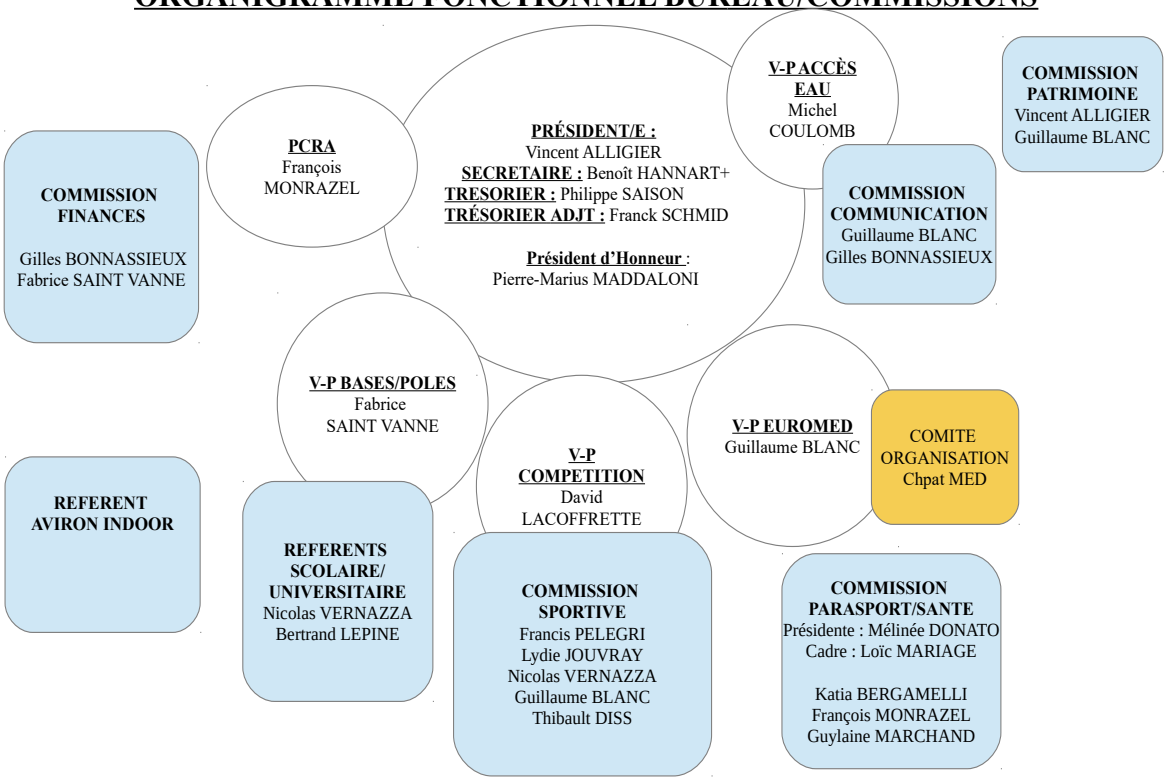
ORGANIGRAMME FONCTIONNEL BUREAU/COMMISSIONS